



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-110256>

Département(s) de publication : **60**

Annonce n° **25-110256**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Montataire (60)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21600410100012

Ville : Montataire

Code postal : 60160

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 60

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : Etanchéité Coene

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Amandine LAUDE

Adresse mail du contact : alaude@mairie-montataire.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 344644545

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les candidats ne doivent faire l'objet d'aucune des interdictions de soumissionner indiquées à l'article L2141 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 relatif à la commande publique. Le candidat devra en fournir la preuve comme stipulé à l'article R2143 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif à la commande publique. Interdiction de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements ou en qualité de sous-traitant de plusieurs candidats. Une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché public.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Garanties et capacités techniques et financières : ensemble des documents demandés dans le règlement de consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Garanties et capacités techniques et financières : ensemble des documents demandés dans le règlement de consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 24/10/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix : 70 % Valeur technique (méthodologie technique, matériaux et moyens humains pour exécuter le chantier) : 20 % Durée d'exécution du chantier y compris la période de préparation : 10 %

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse n°2 du complexe sportif "Marcel Coene"

Code CPV principal - Descripteur principal : 45261410

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse n°2 du complexe sportif "Marcel Coene"

Lieu principal d'exécution du marché : Complexe sportif "Marcel Coene à Montataire

Durée du marché (en mois) : 2

Valeur estimée (H.T.) : 97500 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Une visite de site est facultative. Le candidat qui le souhaite, devra prendre rendez-vous auprès de Madame Giroux par téléphone : 03-44-64-45-45 ou par mail : sgiroux@mairie-montataire.fr Cette prise de rendez-vous devra être faite avant la date de remise des offres. La personne représentant le candidat qui fera la visite devra obligatoirement être équipé de ses EPI, dans le cas contraire la visite ne sera pas effectuée. Le présent marché est passé en procédure adaptée en application de l'article L2123-1 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et des articles R2123-1 à R2123-7 du décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 relatif au code de la commande publique. Les candidats doivent répondre à la solution de base. Les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées. Le délai d'exécution du marché est de 2 mois à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de démarrage des travaux. Le candidat devra mettre une proposition de planning dans son offre. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier. Toutefois, conformément à l'article R2123 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018, le pouvoir adjudicateur peut attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociations.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/10/2025